



Public visé :

Toute personne susceptible de réaliser des actions d'OXYCOUPAGE.



Prérequis :

- Savoir parler, lire et écrire le français
- Être âgé d'au moins 18 ans.



Durée :

7 heures (1 jour)



Nombre de participants par groupe :

- 10 personnes maximum.



Périodicité :

- Nota : il est de la responsabilité du chef d'entreprise de s'assurer de l'actualisation des compétences des opérateurs.



Textes officiels se rapportant à l'action de formation :

- Formation à la sécurité et évaluation du travailleur : Articles L4121-4, L4141-2, R414-13 et 14 du code du travail

Objectif général de la formation :

- A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de connaître et savoir mettre en œuvre la réglementation et les règles de sécurité liées aux actions d'oxycoupage, les réglages des différents oxycoupeurs, maîtriser les techniques d'oxycoupage en sécurité et connaître les risques et les EPI à porter lors de l'utilisation d'un oxycoupeur.

Contenu de la formation :

- Enseignements théoriques
 - Principe du procédé : avantages, inconvénients
 - Les gaz utilisés : Rôle, Identification, Sécurité
 - Les chalumeaux : Coupeurs, soudeurs.
 - Caractéristiques des flammes et gaz utilisées : Flamme oxyacétylénique (oxygène, acétylène et propane...), Flamme utilisant d'autres gaz combustibles que l'acétylène
 - Les éléments annexes : Détendeurs, Buses, Tuyaux, Organes de sécurité
 - Méthodes d'oxycoupage en fonction des épaisseurs : Les pressions, le choix des buses, les vitesses de coupe
 - Les défauts des coupes : Causes et remèdes
 - Hygiène et sécurité : Brûlures, projections, transport des bouteilles
- Enseignements pratiques
 - Préparer un chantier
 - Port des EPI
 - Réglages (Bouteilles, chalumeaux oxycoupeurs)
 - Réalisation de différentes coupes dans différentes positions et sur différents métaux.
 - Rangement du poste de travail
- Evaluations : épreuves théoriques et pratiques
- Bilan de la formation

Analyse des besoins des bénéficiaires

- Le programme de cette formation est standard, et non personnalisable. Il incombe au préalable au commanditaire de définir la durée adéquate, avec le conseiller commercial de l'organisme de formation, en fonction des aptitudes des bénéficiaires.
- Une évaluation diagnostique réalisée par le formateur confirme ou infirme l'analyse préalable. Le cas échéant, un complément de formation peut être recommandé par le formateur

Modalités de suivi

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition, relatif aux capacités évaluées

Moyens d'encadrement :

- Organisme de formation déclaré à la DRIETS disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif et d'un Service Qualité.
- Organisme titulaire du certificat QUALIOPI réglementairement exigé pour les développeurs de compétences
- Formation en présence physique uniquement

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Formateurs en prévention des risques professionnels
- Supports d'animation pédagogique standardisés, utilisés en vidéo-projection lors d'un face à face pédagogique en salle.

Moyens d'évaluation individuelle des acquis :

- Evaluation formative théorique par questionnaire oral.
- Evaluation formative pratique et sommative pratique, au moyen de mises en situation d'application des enseignements.
- A l'issue de la formation, le formateur formule un avis écrit quant aux capacités acquises de l'apprenant

Moyens techniques à disposition :

- Pour les apports théoriques : salle de cours, tables, chaises, mur clair pour la projection, tableau papier ou effaçable.
- Pour les apports pratiques : Zone pour partie pratique, éléments à Oxycouper, chariot d'Oxycoupage, bouteille d'Oxygène, bouteille d'Acétylène, tuyaux, extincteur
- NB : En cas de formation sur votre site vous devrez mettre à disposition ces moyens théoriques et pratiques. Sur commande, le formateur pourra mettre à disposition les moyens suivants : un oxycoupeur, une bouteille d'oxygène, une bouteille d'acétylène.

Sécurité et hygiène :

- Dans l'entreprise comme en centre de formation, les bénéficiaires devront au minimum porter les équipements suivants, remis par leur employeur :
 - ☐ Casque
 - ☐ Chaussures ou bottes de sécurité anti coupures
 - ☐ Gants de manipulation
 - ☐ Lunettes d'oxycoupage
 - ☐ tablier d'oxycoupage
- En cas de formation dans les locaux de l'entreprise, les moyens alloués à la formation devront être présentés au formateur dès son arrivée, afin de vérifier leur adéquation aux impératifs techniques et de sécurité réglementaire.

Accessibilité (handicap) :

Centre de formation pouvant accueillir sous certaines conditions des personnes en situation d'handicap.

Voir référent handicap

Qualité de la prestation :

- La qualité de la formation préalable ne saurait être garantie si le nombre de participants, la durée pédagogique effective et les moyens techniques requis ne sont pas respectés.

Tarifs :

- Inter/intra : nous consulter